



LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA

Fraternelle des Démineurs de Belgique



SECRETARIAT

30, RUE SAINT - JEAN

TERVUREN

C. C. P. 7537.94

Téléphone 57.31.64

REDACTION

AVENUE EMILE ZOLA, 30

SCHAERBEEK

Tél. : 16.00.73



Seizième année n° 3

Septembre 1962

Notre Assemblée Générale à Gand le 17 juin 1962.

Dimanche 17 juin 1962.

Une des rares journées ensoleillées de cet excécrable été 1962. C'est ce jour, que la glorieuse cité des Comtes de Flandre s'est réservé pour accueillir la Fraternelle des Démineurs qui vient y tenir son assemblée générale statutaire.

Le rassemblement a été prévu pour 10 heures au Marché-aux-Grains. Nombre de Démineurs des deux Flandres sont déjà au rendez-vous quand s'amènent les deux cars de la section du Brabant dans lesquels ont pris place notre Marraine, toujours aussi charmante et notre nouveau Président National.

Congratulations... embrassades même...

Les sympathies se retrouvent, les exclamations joyeuses fusent un peu partout; on est heureux de se revoir, unis comme toujours, fiers d'avoir été démineurs.

Les parolotes n'en finissent pas et l'heure avance.

Hâtivement, tous les participants sont rassemblés sur les marches de l'Hôtel des Postes : une photo est prise.

Aussitôt le signal est donné pour se rendre à l'église St-Michel, qui, heureusement, est toute proche.

La formation du cortège est assez laborieuse et c'est un long ruban assez dispersé qui s'achemine vers la vénérable église St-Michel où est célébrée la messe à la mémoire de nos disparus.

Parmi les personnalités, on note la présence du Général TERLIN, de M. SCHEIRIS, président de l'U.F.A.C. de la Flandre Orientale, de M. DE GROOTE, délégué de l'Administration communale, de M. Carlo GOETHALS, artiste photographe aussi affable que compétent, de MM. de RONNE et de BLAAUW, respectivement Président et Secrétaire de l'Association Amicale Franco-Belge d'Anciens Combattants et Résistants. etc...

Le sermon, en flamand et en français est un émouvant hommage à la gloire et aux sacrifices des Démineurs.

A l'issue du service religieux, les participants se rendent directement au Cercle Artistique et Littéraire où doit se tenir l'assemblée générale tandis que les membres du C.A. et les invités vont se recueillir et fleurir le Monument du Roi Albert et la Pergola.

L'Assemblée Générale

C'est la grande salle du Cercle Artistique et Littéraire qui a été retenue pour notre assemblée générale.

L'aspect est magnifique; les draperies qui tapissent les murs réalisent un décor empreint d'une réelle solennité et créent une acoustique parfaite.

Plus de 200 personnes ont pris place quand le commandant GEORGE, Président national, ouvre la séance.

Le silence le plus complet contraste étrangement avec le brouhaha d'autres assemblées.

Ont pris place, au bureau, outre le nouveau Président national, les majors SAMIJN et BON-MARIAGE, le colonel TERLIN, président d'honneur de la Sion et le camarade Emile VANCLEVEN, président de la Sion, de la Flandre Orientale, le colonel LINDEN, les camarades LINOTTE, ITTERS et le secrétaire-trésorier permanent Hubert BAENTS.

Le Président National donne la parole au colonel TERLIN, qui d'abord en flamand, puis en français, souhaite la bienvenue à l'assemblée.



Allocution du colonel TERLIN

Mesdames, Messieurs, mes chers camarades.

C'est pour moi, un bien agréable devoir, de vous souhaiter la bienvenue, tant en mon nom, qu'au nom de la section de la Flandre Orientale. C'est à nous qu'échoit l'honneur de vous recevoir pour notre assemblée générale. Nous espérons

que vous en conserverez un agréable souvenir. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir saluer dans la vieille cité d'Artevelde, nos camarades de Liège et de Charleroi qui n'ont pas hésité à entreprendre un long déplacement pour être des nôtres. Je voudrais leur dire combien nous avons été sensibles à ce geste de sympathie.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'évoquer la mémoire de notre regretté général SEVRIN.

Il nous manquera, en ce jour de fête.

Nous nous étions fait une joie de pouvoir l'accueillir. Hélas, le destin en a décidé autrement...

Donnons lui, à lui qui fut notre guide, notre père, une large place, parmi nous. Ainsi, son souvenir continuera à nous aider (*longs applaudissements*).

Puis, le Président National, le commandant GEORGE, prend la parole.

Discours du Président National.

Mesdames, Messieurs, chers Camarades Démineurs,

Une grande et noble figure ne se détache plus,

cette année, parmi les membres du bureau. Un grand chef est disparu, notre Président National, le général SEVRIN, nous a quittés.

Des paroles élogieuses et sincères ont déjà été prononcées, lors de ses funérailles, notamment, et récemment encore, lors des assemblées provinciales des sections.

Il a voulu partir, en toute simplicité, comme il avait vécu.

Nous déplorons, cette perte irréparable pour notre Fraternelle et, s'il nous écoute aujourd'hui, nous faisons le serment d'essayer de suivre le chemin qu'il nous a tracé en nous inspirant de son esprit plein de bonté et de sagesse.

Conformément à une tradition, une délégation du Conseil d'Administration s'est rendue, hier, sur sa tombe, pour la fleurir, ainsi que sur celle de notre toujours regretté major PORREWIJCK.

Nous saluons, avec respect et admiration, la présence parmi nous, de sa fille bien aimée, notre charmante Marraine, Mademoiselle SEVRIN.

Avec une pensée vénérée en sa mémoire, nous vous prions de vous recueillir quelques instants.

Je salue, avec respect, la présence de hautes personnalités et notamment celle du général TERLIN, bien connu des anciens du 2^e Bon., de M. DEGROOTE, représentant l'U.F.A.C. de la Sion, de Gand.

C'est aussi avec le plus grand plaisir que nous rencontrons MM. de RONNE et de BLAAUW, respectivement Président et Secrétaire général de l'Association Franco-Belge d'Anciens Combattants et Résistants, qui suivent nos débats, depuis quelques années déjà.

Nous sommes aussi honorés de la présence de Madame et du Major L'HOST, nouveau chef du S.E.D.E.E. qui n'a pas encore eu l'occasion d'être présenté à notre Fraternelle.

Nous avons tout lieu de croire, cependant, que, comme ses prédécesseurs, il fera tout son possible en faveur de la cause de notre Fraternelle et des démineurs en service actif.

Qu'il en soit remercié d'avance.

Nous voilà donc, pour la troisième fois, dans cette bonne ville de Gand.

Notre précédente Assemblée Générale en cette belle ville, a eu lieu en 1947. Nous y sommes revenus pour inaugurer la rue des Démineurs et y apposer la plaque qui rappellera aux générations futures les sacrifices consentis par nos Démineurs.

Cela me dispense donc de faire le panégyrique de la Cité des Artevelde mais je croirais manquer à tous mes devoirs si je ne rendais un vibrant hommage à la section de la Flandre Orientale et à son dynamique Président dont le président VAN CLEVEN et son adjoint, l'adjudant DESMET, en sont les pivots et les véritables chevilles ouvrières qui ont trouvé en la personne du colonel TERLIN, un guide sûr et éclairé.

Mes amis de la Flandre Orientale, vous avez trouvé en votre président et ami Emile, un défen-

seur de la veuve et de l'orphelin. Il ne se passe pas une séance au Conseil d'Administration sans qu'il nous sorte un petit papier relatif à une intervention et, croyez le bien, il obtient toujours satisfaction.

Je ne m'étendrai pas sur le programme de la journée qu'on nous annonce pleine de promesses. M. VAN CLEVEN vous en parlera tantôt, à la fin de notre ordre du jour.

Il peut paraître bizarre à certains que j'aie été appelé à présider cette Assemblée Générale.

Une grande et belle figure, s'imposait cependant pour reprendre la succession du général SEVRIN, j'ai nommé le major SAMIJN, premier vice-président national depuis la fondation de la Fraternelle. Malheureusement, son état de santé ne lui permet plus de s'occuper activement encore de notre chère Fraternelle, avec les lourdes charges que la présidence comporte.

Point n'est besoin, certes, de présenter la major SAMIJN. Mais je tiens à rendre un hommage tout particulier au « PERE DES DEMINEURS DE BELGIQUE » et au grand soldat qui a fait brillamment son devoir au cours des deux guerres. C'est un démineur hors-concours, à la technique sûre et avertie que j'ai eu le bonheur d'approcher de très près pendant la période héroïque.

Ce fut aussi un magnifique vice-président national et parfait président provincial. Sous son égide, la section de la Flandre Orientale a connu une ère de splendeur qui a servi d'émulation aux autres sections provinciales.

Malheureusement, les lois de la nature ont aussi leurs impératifs et, bien à regret, notre Major n'a pu assumer la nouvelle charge qui lui fut offerte. Pourtant, il nous a promis de mettre à notre disposition ses vastes connaissances et relations de façon à conserver à notre belle Fraternelle son standing actuel.

Le Conseil d'Administration tout entier l'a présenté à l'honorariat et, afin qu'il conserve un souvenir tangible de l'estime et de l'amitié dont il jouit, nous le prions d'accepter, en souvenir, cette statuette en bronze, dont le motif lui rappellera toujours, nous en sommes persuadés, les plus belles années de sa vie de soldat.

Le Président National remet au major SAMIJN une splendide statuette rappelant le démineur auscultant le sol avec un détecteur de mines.

Le major SAMIJN, profondément ému remercie en serrant dans ses bras le commandant GEORGE et ne peut cacher des larmes qui traduisent une émotion considérable.

Les applaudissements prolongés saluent cette scène profondément émouvante.

Puis le Président National poursuit son exposé.

Notre C.A. n'a pas voulu se présenter devant vous sans président et conformément à ses statuts, il a choisi en son sein, et ce choix s'est porté à l'unanimité sur la personne du deuxième vice-président fédéral qui assumait ces fonctions sans discontinuité depuis la fondation de la Fraternelle.

Ce n'est certes pas, sans appréhension, que j'ai accepté cette lourde charge.

Je l'ai cependant acceptée pour le motif que nous estimions que c'était la meilleure solution de rechange actuelle.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, et c'est là, l'acte de foi du C.A. tout entier, l'esprit qui a prévalu sous la direction éclairée de notre regretté Président, le général SEVRIN, toute de bonté et de sagesse, restera nôtre.

Son souvenir, combien vivace, continuera de planer sur nos assemblées et les décisions qui seront prises s'inspireront de sa forte personnalité.

C'est tout ce que je puis vous assurer, de façon solennelle, à l'aube de ma nouvelle charge, et, pour ce faire, je compte sur la collaboration de mes amis du Conseil d'Administration.

Après un exercice, il est normal de vous entretenir de l'activité qui a été celle de votre Fraternelle, des résultats obtenus, de ses espoirs mais aussi de ses désillusions.

Les études de nos orphelins s'achèvent et certains sont en âge de contracter mariage. Nous avons voulu les aider en instaurant l'indemnité de mariage qui a été fixée à 2.500 F. A la naissance de chaque enfant, nous leur accordons la prime de 1.000 F.

La St-Nicolas et la communion solennelle appartiennent au passé. Nous nous sommes alors penchés sur la question des vacances et nous sommes déjà intervenus dans cette question par examen de cas particuliers.

Nous rappelons encore en passant, que les veuves et leurs enfants à charge peuvent obtenir le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques en envoyant les factures à l'O.N.I.G., place Flagey à Bruxelles 5. Cet organisme demande cependant que vous indiquiez si vous êtes mutuellistes ou non avec mention éventuelles des sommes remboursées par la Mutuelle, car il est prescrit que c'est vous d'abord, qui, en qualité de membre, devez vous adresser à la mutuelle.

Au cours des deux dernières années, nous avons tenu des réunions d'information pour nos veuves à Gand, Liège et au Hainaut. Deux réunions organisées à Bruxelles ont rencontré un vif enthousiasme.

Quant à nos revendications, la lutte continue telle qu'elle a été entamée par notre regretté Président.

Vous savez que depuis 1947, un Comité spécial avait été constitué. Il était composé du commandant DIEU, du camarade LALLEMAND, du commandant VANDERYDT et où figurait toujours notre technicien l'adjutant BAENTS, dont nous ne louerons jamais assez le mérite, placé pendant une certaine époque sous la présidence du colonel PLACET, dont je dois excuser l'absence aujourd'hui, et ensuite sous la présidence du Général SEVRIN.

Cette commission restreinte a établi des dizaines de rapports, a assisté à des dizaines de réunions de la C.E.S.A.C. Malgré ces efforts soutenus, peu de résultats ont été obtenus.

Comme il l'a été proclamé à diverses reprises par le général SEVRIN, la base solide faisait défaut, c'est-à-dire, le statut de l'ancien combattant de la guerre 40-45, et ceci est toujours vrai, ce jour.

A ce sujet, nous avons pu prendre connaissance avec la plus vive satisfaction de l'article suivant, paru sous le pseudonyme D. MINEUR dans le bulletin « AVANT... PARTOUT » édité par la Fraternelle du 3^e Génie, dont voici un extrait.

« DE QUI SE MOQUE-T-ON ? »

... Par sa dépêche n° 1918 du 19-2-1962, M. le Ministre de la Défense Nationale vient de faire savoir au Président de la C.E.S.A.C. que... sans méconnaître le rôle utile et périlleux des démineurs, il n'estimait pas justifiée l'incorporation de la période considérée dans le calcul pour l'octroi de la rente du combattant.

Toutefois, j'autorise l'inscription de cette période sur la carte des états de service de guerre.

Et D. MINEUR de conclure.

En sorte que, tant qu'il ne s'agit pas de « décaisser », on reconnaît que les braves types qui exécutèrent les ordres de leurs chefs ont accompli un service de guerre, souvent au péril de leur vie.

Mais dès qu'il s'agirait de leur octroyer des rémunérations auxquelles ils pourraient justement prétendre, l'inscription qui figurera sur leur carte sera sans valeur.

Franchement, on se demande quel recours notre Fraternelle pourrait encore envisager, pour obtenir qu'on ne se moque pas plus longtemps, d'anciens soldats qui n'ont vraiment pas mérité d'être victimes de lois mal faites ou d'interprètes, mal informés de celles-ci. »

Voilà donc un premier pas dans la réalisation de nos revendications dont l'importance ne doit pas nous laisser indifférents.

Il en résulte donc que les services du déminage sont pour la carte des états de service de la guerre 40-45 reconnus et admis.

Je répète, ce n'est qu'un premier pas mais il fera certainement plaisir à une bonne partie de nos démineurs.

L'auteur de cet article, ce défenseur acharné des démineurs, n'est autre que le général BEAUPAIN qui a toujours eu un faible pour les démineurs.

Aussi, je vous demande de l'applaudir comme il le mérite et de reconnaître en lui un défenseur farouche de notre cause au sein de la C.E.S.A.C, organisme dont nous pouvons admirer aujourd'hui la largesse d'esprit. (*applaudissements prolongés*).

Sans vouloir dire ouvertement que les Démineurs délaissent leur Fraternelle, il est un fait que l'on perd des membres chaque année et que le nombre des réinscrits ne compense pas toujours les pertes. Pour pallier cette désaffection, il fallait essayer de provoquer une sorte d'engouement et de renouveau.

Nous ne prétendons pas l'avoir trouvé mais nous devons à l'initiative de notre secrétaire général, le major BONMARIAGE, l'idée de la médaille du démineur, idée déjà avancée par certains membres de la section de Liège, dont notre camarade LINOTTE.

Vous pouvez admirer la beauté du bijou. Je ne ferai pas la description, celle-ci, ayant paru dans notre dernier bulletin.

Notre Général n'est plus ici pour recevoir le modèle en or de cette magnifique médaille que nous lui destinions. Nous la remettons à titre posthume à sa fille, notre Marraine, Mademoiselle SEVRIN, qui, dans une de ses lettres, nous disait :

« Nous savions depuis toujours, que les Démineurs étaient pour nous une seconde famille, mais c'est dans l'épreuve qu'on peut mesurer le prix de l'affection. Vous savez, chers amis, que cette affection, votre Général vous la rendait bien et qu'il vous aimait comme ses fils. Vous savez aussi à quel point sa Fraternelle lui était chère. Aussi, je vous demande, en son nom, de continuer son œuvre; plus que jamais, croyez-le, je serai parmi vous et je vous aiderai autant qu'il me sera possible de le faire. »

Nous vous remercions de tout cœur, Mademoiselle, pour ces aimables paroles et aussi pour le vœu que vous formulez.

Nous pouvons vous assurer, chère Marraine, que cette médaille représente pour nous, toute la vénération que nous portions à notre Général, ce grand Chef, ce Président prestigieux.

Nous vous prions, par la même occasion, de présenter à votre chère Maman, l'épouse incomparable de notre Président, nos sentiments bien sincères d'un indéfectible attachement.

Le Président épingle le bijou au corsage de notre Marraine.

L'émotion chez tous est intense et bien des yeux sont remplis de larmes.

Nous vous proposons maintenant de remettre la médaille du Déminage à nos veuves qui représentent celui qui a tout donné pour que vive la Belgique et à nos invalides du déminage qui ont été frappés dans leur chair pour le même idéal.

La médaille est ensuite remise à nos veuves présentes ainsi qu'à plusieurs de nos invalides par les Présidents des diverses sections : Flandre Orientale, Flandre Occidentale, Hainaut, Liège et Brabant.

Cette cérémonie est follement applaudie par toute l'assistance.

Camarades Démineurs, nous sommes arrivés à un stade qui est commun à toutes les Fraternelles, avec cette différence que nos consœurs, en général, ont des caisses vides tandis que nous disposons encore d'un million.

Sans vouloir en rien négliger les intérêts de nos veuves et orphelins, de nos invalides et de nos nécessiteux, il semble indiqué que nous consacrons quelques dépenses à cette fraternité qui doit toujours nous lier. Elle est née sur les champs de mines et nous estimons devoir l'entretenir par des contacts comme aujourd'hui.

Je rendrai, avant tout, un hommage tout particulier au dévouement des dirigeants des sections, les PRIGNON, LINOTTE et consorts, les fidèles de la Section Flandre Orientale dont j'ai tantôt cité les noms, le major BONMARIAGE, L'HOOST, GUILLAUME et ITTERS, ainsi que le Comité du Brabant, DREESEN qui, après le départ du commandant MERCKX, dont je salue la présence parmi nous, en le priant d'accepter nos vives félicitations pour le travail accompli dans le passé, a bien voulu reprendre le flambeau, les VANDERICK et HULSHAEGEN dont nous déplorons l'absence de ce dernier, qui nous a cependant délégué sa fille à qui nous prions de transmettre à son père qui a été la véritable cheville ouvrière de la Sion. du Hainaut, nos vœux sincères de complet rétablissement et, enfin, à nos amis de la Flandre Occidentale qui sous la houlette du commandant SAMIJN, de BORIES et du major DESAEGHER a repris les rênes de la Section sous la Présidence du major SAMIJN.

Cependant, les réunions des sections ne sont pas toujours suivies avec assiduité et de ce chef,

sans les assemblées générales, on ne peut entrer en contact direct avec la majorité des membres. On peut estimer à juste titre, qu'une Assemblée Générale telle que nous l'organisons, nécessite certaines dépenses, nous l'admettons. Mais c'est une occasion unique de faire vibrer la corde sensible du démineur et de se retrouver dans une atmosphère agréable.

Des souvenirs sont ranimés, des anecdotes vont bon train; bref, on se retrouve dans la vraie famille des démineurs avec ces moments exaltants comme nous en avons connus à l'époque héroïque.

Croyez-le bien, ceci est réconfortant, tant pour vos dirigeants que pour les membres eux-mêmes. On rencontre des veuves que l'on a aidées, des orphelins que l'on a secourus, des membres qui ont été l'objet de sollicitudes et, en entrant en contact avec ce monde sympathique entre tous, on peut alors se rendre compte de l'immense bien que la Fraternelle a prodigué et cela constitue une source de directives indispensables pour l'avenir.

Tout cela doit également constituer une raison majeure pour vous — les anciens démineurs et vos camarades absents — de nous aider, de nous marquer votre confiance en restant membre fidèle de la Fraternelle.

Le Président s'est exprimé dans nos deux langues nationales.

Son exposé a été écouté dans un silence impressionnant et est salué d'applaudissements sans fin.

Le trésorier-secrétaire permanent H. BAENTS insiste sur le fait que si la médaille n'a pas encore de valeur officielle, les démarches nécessaires seront entamées à bref délai pour faire établir sa reconnaissance par le Gouvernement.

Le Camarade LINOTTE succède pour donner connaissance d'une lettre qu'il vient de recevoir de Madame HUNT, annonçant que son mari, le major HUNT, président du British Bomb Disposal est très souffrant et qu'il ne pourra être parmi nous.

Puis c'est Christiane ALLEMAN, toute menue, mais combien gracieuse, qui monte sur l'estrade et s'adresse aux membres du C.A.

Très honoré Monsieur le Président, honorés membres du Comité et chers amis,

Je n'accomplis pas uniquement un devoir, mais je me considère comme très honorée d'avoir la joie de pouvoir vous exprimer ma gratitude envers vous tous, pour la puissante aide morale et maté-

rielle que vous m'avez témoignées en me permettant de poursuivre mes études jusqu'à l'examen final.

C'est à Monsieur VANCLEVEN et à son Comité qui se sont dépensés sans compter, non seulement pour moi, mais également pour tous les orphelins de Section de la Flandre Orientale, que va toute, ma reconnaissance. Et c'est au nom de tous ceux qui ont perdu leur père, qui, peut-être se souviennent à peine de lui, voire qui ne l'ont jamais connu, que je tiens à exprimer le regret de ne pouvoir montrer plus notre gratitude au général SEVRIN. Ce noble cœur nous a quittés à jamais.

Mais il nous est doux de pouvoir être persuadés que son successeur prendra sa tâche tout autant à cœur et se penchera, bienveillant, sur ses enfants de la Fraternelle.

Le Président actuel sait quelle lourde succession il a prise et ne l'aurait pas acceptée s'il n'avait été persuadé de pouvoir marcher dans les sillons de son prédécesseur.

Je réitère, au nom de tous nos orphelins, très honoré Monsieur le Président, l'expression de toute notre gratitude.

Vive la Fraternelle des Démineurs.

Toute l'assistance applaudit très longuement, mais l'émotion générale est intense.

Est-il nécessaire de dire combien cette allocution a été droit au cœur de tous les Démineurs ?

Merci charmante Christiane, d'avoir été le porte-parole de tous nos orphelins dans des termes qui nous ont profondément touchés.

Rapport du secrétaire-trésorier permanent.

L'exposé du Secrétaire-Trésorier ne donne lieu à aucune remarque et le bilan pour l'exercice 1961 est adopté.

Rapports des commissaires-vérificateurs et décharge à donner aux administrateurs.

Le commissaire MASSET signale que la vérification des comptes a été faite et que tout a été trouvé exact.

Décharge est donnée aux administrateurs.

Elections statutaires.

Les administrateurs cités ci-après sont élus à l'unanimité : BONMARIAGE, BORIES, COGNEAU, DRESEN, GEORGE, L'HOOST, VANDERICK et TERLIN.

Il en est de même pour le commissaire ITTERS.

Fixation de la cotisation pour 1963.

Comme l'an passé, la cotisation reste fixée à 40 F. Toutefois ceux qui désirent la majorer seront bien accueillis.

Approbation du budget pour 1963.

Le budget pour 1963 est adopté sans discussion. Il est 13 h. 10 ; le Président déclare l'assemblée générale terminée. C'est dans un ordre parfait que la salle se vide et c'est un cortège bien ordonné qui se forme pour se rendre au restaurant « BAR-TOLO » où doit se prendre le repas démocratique.

Repas démocratique.

La salle est coquette. Quelques tables ont été réservées aux membres du C.A. et aux invités, tandis que les sections restent groupées.

Tout crée l'ambiance requise pour ce genre d'agapes.

Le menu est agréable :

- potage au cresson ;
- bouchée à la Reine ;
- langue de bœuf à l'Orloff, sauce champignons, pommes natures, glace panachée.

Le tout est bien présenté et le service est parfait. Un pianiste, un flutiste et clarinetteste, infatigables déverses des mélodies, des valse, des marches, etc...

Un ancien ténor de l'Opéra de Gand accroît encore le charme de cet intermède musical en rappelant quelques succès dont le « Postillon de Longjumeau ». Son tour de chant obtient le plus vif succès largement mérité.

Puis, pour respecter la tradition, le président Emile VANCLEVEN se doit de fleurir notre Mairaine, Mlle SEVRIN et la nouvelle Présidente Madame GEORGE en leur donnant l'accolade d'usage, tandis que le président GEORGE agit de même à l'égard de Madame VANCLEVEN. Mais le

toujours dynamique Emile VANCLEVEN veut qu'un souvenir durable rappelle cette journée mémorable.

Il remet au président GEORGE une eau-forte encadrée, une autre au secrétaire-trésorier BAENTS et enfin une gravure souvenir à chacun des Présidents de section.

Le repas va prendre fin.

M. de BLAAUW, au nom de l'Association Amicale Franco-Belge d'Anciens Combattants et Résistants prend la parole, en flamand et en français pour glorifier le rôle des démineurs et faire le panégyrique du président GEORGE.

Puis il remet la médaille de l'Association aux camarades VANCLEVEN et LINOTTE.

Le président GEORGE remercie au nom de la Fraternelle et remet à MM. de RONNE et de BLAAUW un diplôme de caporal d'honneur du Déminage.

Le temps presse et le dernier point du programme doit encore être réalisé.

Tous les participants rejoignent les autocars. Après un trajet d'une quinzaine de minutes, ils sont débarqués à quelques dizaines de mètres de la rue des Démineurs à Malem.

Les membres du C.A. se recueillent devant la plaque commémorative qu'ils viennent de fleurir et c'est le défilé de tous les participants, défilé qui clôture la journée dans une dignité qui suscite l'admiration des habitants des immeubles voisins assistant dans le recueillement le plus complet à cette cérémonie dont ils devinent la signification.

Nouveau réembarquement et c'est le retour... direct pour le premier car... moins direct pour l'autre devant regagner Bruxelles.

Que dire encore, sinon que la section de la Flandre Orientale a droit aux félicitations les plus sincères et à tous nos remerciements pour l'ordonnance impeccable de cette journée, en particulier à son Président hors pair Emile VANCLEVEN et à son adjoint l'adjutant Louis DESMET ainsi qu'à tous les membres du Comité et de la Sion. qui se sont dévoués sans compter pour la réussite parfaite de notre assemblée générale 1962.



Après notre assemblée générale.

Nous avons reçu les lettres ci-après :

de notre Marraine Mademoiselle SEVRIN.

Maman et moi vous adressons nos remerciements émus pour le merveilleux souvenir que vous m'avez remis dimanche dernier.

Croyez bien que nous garderons pieusement ce bijou qui restera pour nous le symbole du profond attachement des Démineurs à la mémoire de mon cher Papa.

Je pense qu'il est inutile de vous dire le prix qu'il aurait attaché à cette médaille. Je puis vous affirmer qu'elle lui aurait été aussi précieuse que les plus hautes distinctions qui lui aient été jamais octroyées.

Nous vous remercions aussi de tout cœur pour la splendide gerbe que vous avez eu la pieuse pensée de déposer sur la tombe de notre cher Disparu.

Croyez à mes sentiments amicalement dévoués.

Madeleine SEVRIN.

de Madame R. PORREWYCK

Présente à M. GEORGE ainsi qu'aux membres de notre Fraternelle, tous ses remerciements émus et bien sincères pour l'hommage rendu à son cher Disparu.

Elle a associé en ce jour, de réunion, le souvenir du général SEVRIN qui restera pour tous, un chef aimé et dévoué.

de Monsieur L. de BLAAUW,

secrétaire de l'Association Amicale Franco-Belge d'Anciens Combattants et Résistants.

Monsieur Fernand J, de RONNE et moi-même, nous vous remercions, ainsi que les membres de votre Conseil d'Administration du grand honneur qui nous a été octroyé en nous faisant remettre à tous deux, le dimanche 17 juin dernier, le diplôme de CAPORAL D'HONNEUR DES DEMINEURS.

Nous ne sommes pas sans ignorer combien l'octroi de cet insigne honneur est rare et croyez bien que nous mesurons à sa valeur, cette promotion combien flatteuse pour notre groupement et pour nous-mêmes.

C'est avec une fierté redoublée que nous porterons l'insigne des Démineurs, notre intégration à votre Fraternelle étant encore plus profonde qu'auparavant.

Vous réitérant nos remerciements, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre haute et fraternelle considération.

Le Secrétaire Général,
Léon G. de BLAAUW.

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de sa séance du dimanche 12 août, la composition du Conseil d'Administration a été arrêtée, à l'unanimité, comme suit :

Président National : GEORGE Ernest.

1^{er} vice-Président et Secrétaire général : BONMARIAGE Maurice.

2^e vice-Président : LINDEN Joseph.

Trésorier : COGNEAU Maurice.

Porte-Drapeau : BERTRAND Gabriel.

Membres : DESMET Louis, DREESEN Ernest, L'HOOST Jean-Joseph, LINOTTE Oscar, PRIGNON Roger, TERLIN Adrien, SAMIJN Robert, VANCLEVEN Emile, VANDERICK Alphonse.

Commissaires : ITTERS René et MASSET Abel.

NECROLOGIE

C'est avec peine, que nous avons appris le décès de :

Madame Marie VANDENBERGEN, née RONSMANS, décédée le 1^{er} juillet à Tervueren.

HULSHAEGEN Jean-Baptiste, secrétaire-trésorier de la Sion. du Hainaut, décédé le 15 juillet à Gosselies.

Aux familles éplorées de ces disparus, nous réitérons l'assurance de notre sympathie et de nos condoléances émuës.

* * *

Notre Président d'Honneur, notre très cher major SAMIJN a eu l'immense douleur de perdre son épouse qui a été inhumée à St-André-Bruges, le 6 août.

Le Conseil d'Administration était représenté par son Président, le commandant GEORGE, accompagné du major BONMARIAGE, du secrétaire-trésorier BAENTS et du camarade BORIES.

C'est au milieu d'une foule considérable que fut célébré l'office religieux; l'Offrande seule dura plus de 30 minutes.

Que le major SAMIJN, son fils Robert ainsi que la famille trouvent dans la profonde sympathie qui leur a été témoignée un baume à leur immense douleur et qu'ils soient assurés que nous nous associons entièrement à leur deuil.

HYMENEES

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de :

Mlle Monique MAERTENS, fille de Julien MAERTENS, porte-drapeau de la section de la Flandre Orientale.

Mlle Marie-Thérèse DESMUL, fille de Firmain DESMUL, commissaire de la même section.

Nous leur adressons nos félicitations les plus sincères ainsi que tous nos vœux de bonheur.

LA VIE DANS NOS SECTIONS

Section du Brabant.

Par suite de circonstances fortuites, la section du Brabant ne pourra reprendre ses réunions mensuelles que fin octobre, vraisemblablement le mercredi 24.

Elle espère pouvoir donner à cette réunion un caractère assez spécial et profitera de la circonstance pour procéder à la remise des médailles.

Tous les membres de la Section seront avisés individuellement de la date arrêtée ainsi que des renseignements les intéressant.

Section du Hainaut.

La section du Hainaut est en deuil. Le dévoué secrétaire-trésorier J.B. HULSHAEGEN est décédé le 15 juillet dernier.

Le Président provincial, ainsi que quelques membres qui ont pu être informés en temps utile lui ont rendu un dernier hommage en assistant à ses funérailles, le 19 juillet.

Sa disparition sera durement ressentie par la section du Hainaut à laquelle il s'était entièrement consacré.

En attendant la prochaine réunion provinciale qui aura lieu soit en octobre, soit en novembre, l'intérim sera assuré par le délégué et membre au Conseil d'Administration : VANDERICK Alphonse, 6, rue du Sablon, à Gosselies.

Au cours de cette assemblée, il est envisagé de procéder à la remise des médailles de l'U.F.A.C. et des Démineurs, Jusqu'à présent, trois membres seulement, ont envoyé 60 F. pour la médaille du Déminage.

Nous demandons instamment à tous d'effectuer, sans tarder, leur versement afin de préparer cette cérémonie ; elle se déroulera avec la participation d'une délégation du Conseil d'Administration et

de notre technicien émérite Hubert BAENTS qui fera l'exposé du problème complexe de nos revendications.

Tout comme à Chaudfontaine, la section du Hainaut était bien représentée à Gand. On peut en conclure qu'elle se réveille.

Un plan de relance de la section est en cours avec la collaboration des camarades GODY de Quaregnon et LUCAS de Soignies. *GODY*

En résumé, cela semble démarrer et dans le prochain bulletin, j'espère pouvoir vous donner des résultats agréables.

A. VANDERICK.

Section de Liège

La section de Liège continue à manifester une activité digne d'éloges. Ci-après quelques extraits de P.V. des séances du 15 avril, 20 mai et 11 août.

... Le Président communique la nouvelle de la création par la Fraternelle, de la médaille du Déminage, qui pourra être obtenue par tous les Démineurs et anciens Démineurs, au prix de 60 F.

Il spécifie que celle-ci sera offerte à titre posthume, aux veuves des Démineurs.

Discussion animée quant au prix de cette distinction...

... Il rappelle ensuite l'activité de la section de Liège en organisant l'assemblée générale à Chaudfontaine, les contacts et les visites à Stavelot pour mettre au point la journée du Souvenir, la participation à Tervuren lors de la pose du vitrail offert par les deux fraternelles des Démineurs et du Génie C.C. En ce qui concerne le 6 décembre, comme il n'y a plus d'orphelins en âge de recevoir des jouets, le but de la section est de les aider dorénavant dans leurs études et leurs besoins.

... Le Président donne alors lecture d'une lettre de Mlle SEVRIN, marraine des Démineurs.

Notre chère et dévouée Marraine nous dit combien elle a été touchée pour la magnifique couronne lors du décès de son cher Papa et que ce geste fut pour elle, un grand réconfort. Elle nous invite surtout à nous serrer les coudes, comme toujours et nous assure qu'elle sera toujours avec nous quand nous le désirerons...

Quant à la médaille du Déminage, le commandant VANDERYDT déclare :

Cette médaille a d'autant plus de valeur que seuls les vrais, les purs démineurs, ceux-là qui sont allés au milieu des champs de mines, ceux-là qui ont touché du doigt les engins de mort prêts à exploser, la détiendront.

Ce ne sera pas une de ces médailles ou croix galvaudées, parce que distribuées inconsidérément, mais une distinction qui vous distinguera de tous les autres combattants, sans diminuer les mérites de ceux-ci, qui ne déparera pas votre poitrine et qui vous permettra de porter la tête haute et fière...

... Le vice-Président porte à la connaissance du Comité le décès de Madame SAMIJN. Tous témoignent leurs sincères condoléances au major SAMIJN.

... Le Secrétaire donne alors lecture du programme de la cérémonie du 9 septembre, à Stavelot.

... M. TADINO demande qu'on lui communique les noms des anciens membres afin qu'il puisse les voir personnellement et les convaincre de rejoindre à nouveau la Fraternelle. Accord est pris en ce sens...

Le Secrétaire,
L. MUNTEN.

AVIS IMPORTANT

aux Anciens Démineurs du 2^e Bataillon et des Sections provinciales

Les anciens démineurs du 2^e Bon., ainsi que ceux des sections provinciales qui désireraient obtenir une attestation quant à leur activité aux opérations de déminage peuvent s'adresser au :

Commandant Robert SAMIJN
S.E.D.E.E.

Westrozebeke.

Il fera le nécessaire pour leur donner satisfaction.





CAMARADE DEMINEUR,

Ainsi qu'il l'a été communiqué antérieurement et rappelé au cours de notre Assemblée Générale de Gand, la MEDAILLE DU DEMINAGE peut être demandée par tous nos membres.

Il leur suffit d'effectuer le versement de 60 F au C.C.P. de leur Section.

Que ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de déboursier cette somme, en avisent le Président de leur Section.

Pour rappel, les noms des divers Présidents ainsi que les n° des C.C.P. respectifs.

Brabant et Namur :

Président : Major BONMARIAGE, avenue Emile Zoia, 30, Bruxelles 3. C.C.P. 8173.53 de Fraternelle des Démineurs du Brabant.

Flandre Orientale :

Président : Emile VAN CLEVEN, Champs Elysées, 5, Gand. C.C.P. 4511.80 de VAN CLEVEN E., Champs Elysées, 5, Gand.

Fiandre Occidentale :

Président : SAMIJN Robert, SEDEE, Westrozebeke. C.C.P. 877.73 de R. SAMIJN. Westrozebeke.

Liège :

Président : Docteur PRIGNON Roger rue Vinave, 24, Tilleur. C.C.P. 7902.11 de Fraternelle des Démineurs., Liège.

Anvers :

Président : DREESEN Ernest, 44, rue des Palais, Anvers. C.C.P. 1719.10 de DREESEN. 44, rue des Palais, Anvers.

Hainaut :

Président : HEUCHON Marcel, 149, rue de la Station, Obais. C.C.P. 2504.42 de VANDERICK Alphonse, 6, rue du Sablon, Gosselies.

Camarade Démineur,

Profite de l'occasion pour te mettre en règle de cotisations pour 1963.

Fais un versement de CENT francs à un des C.C.P. rappelés ci-dessus, ta carte de membre te sera remise dans les premiers jours de janvier.

Si pour une raison quelconque, tu ne peux t'adresser à ta Section, fais ton versement à :

Fraternelle des Démineurs de Belgique
30, rue St-Jean, Tervuren.

D'avance, nous te disons **MERCI**.